

MÉTRO LABÈGE INNOPOLE

Le métro à Labège :

un nouveau souffle pour les transports collectifs

dossier

Labège-Innople, prochain arrêt du métro en 2012-2013 : l'annonce de la nouvelle est récente, mais elle répond au souhait inscrit par le Sicoval depuis 2002 dans son plan de développement des transports en commun, qui doit être intégré au nouveau Plan des Déplacements Urbains (PDU) de l'agglomération toulousaine. Explications.

En janvier, les présidents de Tisséo-SMTC, Jean-Luc Moudenc, et du Conseil Général de la Haute-Garonne, Pierre Izard, ont annoncé le prolongement de la ligne B du métro jusqu'à Labège-Innople à l'horizon 2012-2013. Ils rejoignent ainsi la position défendue depuis longtemps par le Sicoval : doter le premier parc d'activités de la région Midi-Pyrénées de transports collectifs à sa mesure.

Un projet activement défendu

« Le métro à Labège-Innople, c'est une position que nous défendons depuis 1998 - indique Christian Lavigne, vice-président du Sicoval délégué aux transports et aux déplacements - La question s'était déjà posée au moment de finaliser le premier Plan des Déplacements Urbains (PDU) de l'agglomération toulousaine, en 2001. » Le Sicoval devenant compétent en matière de transports et de déplacements sur son territoire, il inscrit en 2002 ce souhait dans son plan de développement des transports en commun (lire encadré page 9), « feuille de route » qui doit être intégrée dans le PDU. Ce dernier, aujourd'hui en cours de révision, devrait aboutir à un accord politique en 2006 et être finalisé en 2007.

Une chance de renforcer le pôle économique Sud-Est

Si le Sicoval défend aussi activement ce projet de prolongement, c'est que les arguments en sa faveur ne manquent pas. « Du point de vue du fonctionnement de l'agglomération, il est incompréhensible de laisser sans desserte un parc d'activités aussi important que celui de Labège-Innople, alors que le métro arrivera en 2007 à Ramonville, c'est-à-dire à moins de 3 km à vol d'oiseau ! », explique Christian Lavigne. Ce sont en effet aujourd'hui plus de 600 entreprises et commerces, 13 000 emplois et 3 000 étudiants et stagiaires qui y sont installés... Et, plus largement encore, c'est le dynamisme de la ceinture Sud-Est de Toulouse qui est en jeu : cette zone comprend le Parc du Canal de Ramonville, qui regroupe plus de 200 entreprises et 4 500 salariés et qui sera étendue sur 18,5 hectares supplémen-



« Du point de vue du fonctionnement de l'agglomération, il est incompréhensible de laisser sans desserte un parc d'activités aussi important que celui de Labège-Innople, alors que le métro arrivera en 2007 à Ramonville, c'est-à-dire à moins de 3 km à vol d'oiseau ! »

Christian Lavigne,
vice-président du Sicoval
délégué aux transports et
aux déplacements

Le métro : où, quand, comment...

Grâce au prolongement de la ligne B, le métro desservira Labège-Innopole à l'horizon 2012-2013. Ce qui se traduira par :

250 millions d'euros de travaux.

4,9 km de liaison, dont 2 ouvrages d'art pour franchir le Canal du Midi et l'A61.

4 stations de métro : Parc du Canal de Ramonville, centre commercial de Labège, Centre des congrès Diagora et gare SNCF de Labège-Innopole (déplacée d'1 km au Sud, derrière Diagora).

1 000 à 1 500 places de parking automobile au niveau du terminus du métro et de la nouvelle gare SNCF.

166 passagers transportés en moyenne par une rame simple de métro de la ligne B.

1 minute à 1 minute 40 d'attente moyenne entre deux rames sur la ligne B.



Etude de cas

Pour un habitant du Sud-Est

- **1h15** : c'est le temps de trajet actuel, aux heures de pointe, nécessaire à un habitant d'Escalquens pour rejoindre le centre-ville de Toulouse avec la ligne de bus 80 (**1 à 2 bus par heure**).
- **40 min** : c'est le temps de trajet qu'il aura, demain, en prenant le métro à Labège-Innopole après avoir emprunté la même

ligne de bus en site propre (**1 bus toutes les 5 à 10 minutes**).

Pour un salarié de Labège-Innopole

- **40 min** : c'est le temps de trajet actuel, en voiture et aux heures de pointe, nécessaire à un salarié de Labège-Innopole habitant sur Toulouse.
- **23 min** : c'est le temps de trajet qu'il aura, demain, en empruntant la ligne B du métro entre Toulouse et Labège-Innopole.

taires, l'Agrobiopole d'Auzerville (qui compte 55 organismes, laboratoires et écoles du secteur des agrobiosciences) et le complexe universitaire, scientifique, aéronautique et spatial de Rangueil-Lespinet...

Une opportunité de lutter contre le « tout voiture »

Desservir ces parcs d'activités et créer des synergies entre eux sont donc au programme. Mais pas seulement : l'arrivée du métro à Labège-Innopole va permettre d'alléger le trafic automobile au centre de Toulouse et sur le secteur Nord du Sicoval, très encombré aux heures de pointe : 80 000 véhicules/jour sur le Palays, 70 000 entrées et sorties/jour sur Labège-Innopole, 35 000 véhicules/jour sur la RD 916 (Labège-Innopole / Escalquens), 16 000 véhicules/jour sur la RD 16 (Montaudran/Baziège)... 40 % des salariés de Labège-Innopole habitent Toulouse et empruntent ces axes routiers qu'ils pourront délaïsser en prenant le métro. Tout comme, dans le sens inverse, les habitants du Sicoval et du grand Sud-Est pourront laisser leur véhicule au terminus de Labège-Innopole et rejoindre rapidement Toulouse en métro (travail,










loisirs...). « Les différents modes de déplacements présents sur le territoire convergeront vers ce terminus, situé au niveau de la future gare SNCF de Labège-Innopole - explique Christian Lavigne - Plus de 1 000 places de parking seront construites ; train, bus en site propre, navettes (dont le réseau sera renforcé) et pistes cyclables s'y rejoindront ; et on y trouvera les services de la Maison de la Mobilité (location de vélos, achat de titres de transport...). » Mais une telle mise en convergence nécessitera une desserte routière efficace, le Sicoval finance donc la réalisation d'une étude globale sur la circulation dans le Sud-Est toulousain (lire Sicoval Info n°32).

Les délais d'attente du métro

Mais la prudence reste de mise : l'arrivée du métro à Labège-Innopole exigerait en principe que le futur PDU soit adopté et que la question du financement des 250 millions d'euros de travaux soit résolue. « Or, 2012-2013, c'est dans 6-7 ans. Et les délais d'études et de travaux sont longs - souligne Christian Lavigne - Pour respecter cette échéance, tous les moyens doivent donc être mis en œuvre pour que la réalisation de ce projet débute dès aujourd'hui ».



Le réseau des transports en commun inscrit au PDU du 12 juin 2007

-  Ligne A du métro
-  Projet de prolongement ligne A du métro
-  Ligne B du métro
-  Projet de prolongement ligne B du métro
-  Liaison en site propre
-  Transport en Commun en Site Propre (TCSP)
-  Système guidé (Tramway...)
-  Ligne SNCF
-  Pôles d'échanges principaux



Points de vue,

« Grâce au métro à Labège-Innopole, Escalquens gagnera en proximité avec la grande agglomération. Seul bémol que j'apporterais à cette excellente nouvelle : sur notre commune et celle de Labège, la circulation routière va augmenter. Il faut donc dès aujourd'hui bien penser les accès au futur terminus. »

Alain Sériey, Maire d'Escalquens

« Avec le métro à Labège-Innopole, aller à Toulouse deviendra plus confortable. Mais pour rejoindre une station depuis Auzielle, il faudra toujours un autre moyen de transport. J'espère alors que les gens changeront leurs habitudes et qu'ils préféreront les transports en commun à leur voiture... »

Michel Carrère, habitant d'Auzielle

« Les salariés de Labège-Innopole étant dans l'obligation quasi absolue de venir travailler en voiture, l'arrivée du métro est une excellente nouvelle. Cela facilitera aussi les déplacements des candidats à l'embauche et résoudra globalement l'important problème du stationnement. »

Gilles Gonzalez, Directeur Général de Réalix Technologies

dossier

Transports collectifs : le Plan du Sicoval

Pour une politique cohérente des transports collectifs à l'échelle de son territoire, le Sicoval s'est doté en 2002 d'un plan de développement des transports en commun. En plus du métro, celui-ci combine plusieurs modes de déplacement collectifs adaptés aux différents besoins du territoire.



Les Transports en Commun en Site Propre (TCSP)

- Le Sicoval souhaite développer sur son territoire les transports en site propre (couloir réservé sur la chaussée) offrant toutes les garanties de liaisons rapides, sûres et confortables pour les habitants. Ce projet est déjà bien engagé sur la RN 113, entre Castanet et Ramonville : la liaison de 7,8 km ouvrira dès l'automne 2007, afin de permettre aux usagers de rejoindre rapidement la future station de métro de Ramonville-Buchens. Une autre liaison de 2,9 km devrait être mise en service, fin 2007, entre le centre-ville de Ramonville et la station de métro de l'Université Paul Sabatier. Le coût des travaux des deux liaisons est évalué à 41,8 millions d'euros. Pour Christian Lavigne, « L'arrivée du métro à Labège-Innopole entraînera la création quasi-immédiate du TCSP de Labège / Escalquens, inscrit au PDU de 2001 ».



Les transports de proximité

- Navettes, transports à la demande et taxis arpentent aujourd'hui le territoire afin de faciliter l'accès à Toulouse, rejoindre les principales gares et lignes de bus, et se déplacer de manière transversale ou selon un axe Nord-Sud. Le réseau sera ajusté lorsque le métro arrivera à Ramonville en 2007, tout comme lorsqu'il sera prolongé jusqu'à Labège-Innopole.



Le vélo - Le schéma directeur du réseau cyclable du Sicoval prévoit la réalisation de 270 km de pistes cyclables d'ici 2015, afin de relier la Communauté d'Agglomération à Toulouse et de permettre la traversée du territoire à vélo, vers les principaux sites du

Sicoval. Ce réseau croise aussi celui des transports collectifs. Les liaisons Lacroix-Falgarde / Aureville et la desserte du Palays Labège / Escalquens, Castanet / Escalquens-Gare, Saint-Orens / Auzielle. « L'adoption du nouveau PDU devra permettre la mise en œuvre immédiate de ce schéma directeur », commente Christian Lavigne.



Le train - Bazège, Escalquens et Labège-Innopole.

« Nous espérons que le Conseil Régional parviendra d'ici 2010 à atteindre ses objectifs de cadencement : un train toutes les 30, voire 15 minutes. Cela permettrait de renforcer l'offre de service en matière de déplacements collectifs », explique Christian Lavigne.



Une Maison de la Mobilité pour mieux se déplacer - Au mois de mars, le Sicoval a inauguré sa Maison de la Mobilité, près de la gare SNCF de Labège-Innopole : un lieu de renseignements, de conseils et de services (vente de titres de transport, covoiturage, gardiennage et location de vélos...) pour

mieux se déplacer sur le territoire. **Contact : 05 61 75 80 80 ou**

contact@maisondelamobilite.org

Le PDU de l'agglomération en question

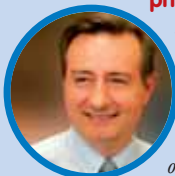
dossier

Document de programmation, le Plan des Déplacements Urbains (PDU) recense les politiques et les investissements à mener sur 15 ans pour éviter la congestion de l'agglomération. Le premier PDU de l'agglomération toulousaine a été adopté en 2001, mais très vite sa révision est devenue nécessaire face aux 4 millions de déplacements quotidiens prévus sur l'agglomération d'ici 2020 (soit une augmentation de 60 %).

Aujourd'hui, la révision du PDU est relancée. Son objectif : parvenir à combiner efficacement les différents modes de transports collectifs, afin que leur part dans les déplacements mécanisés quotidiens dépasse les 12 % actuellement compabilisés sur l'ensemble de l'agglomération.

Pour en savoir plus sur les grandes priorités de ce futur PDU et le prolongement du métro jusqu'à Labège-Innopole, Sicoval Info interroge les présidents de Tisséo-SMTC, du Conseil Général de la Haute-Garonne et du Sicoval...

Sicoval Info : Quelles sont pour vous les grandes priorités du futur PDU et dans quels délais souhaiteriez-vous qu'il soit adopté ?



Jean-Luc Moudenc, président de Tisséo-SMTC

“ Le PDU est l'outil qui nous permettra de répondre à la formidable croissance de l'agglomération toulousaine pour objectif de préserver et d'améliorer la qualité de vie. Il faut développer la part des transports en commun par rapport à celle de l'automobile. Quatre mesures me semblent essentielles pour parvenir à cela :

- le prolongement de la ligne B du métro de Ramonville à Labège pour répondre à la forte croissance de la zone d'activité de Labège-Innopole, pour desservir l'ENAC, le CNES, Montaudran...
- le doublement de capacité de la ligne A avec l'aménagement des quais à 52 mètres de long, indispensable pour éviter une saturation qui pénaliserait d'abord les usagers de la périphérie ;
- de nouveaux Bus en Site Propre ;
- le développement des Plans de Déplacements Entreprises pour mieux répondre à leurs attentes légitimes (principal financeur de Tisséo) et pour proposer des solutions de transports en commun compétitives avec la voiture particulière, car l'un des principaux motifs de déplacement est le trajet domicile-travail.

2006 doit être l'année du PDU avec en mars-avril des réunions de travail entre les techniciens des collectivités membres et au mois de juin un séminaire financier et un inventaire des projets. La deuxième partie de l'année sera réservée à la hiérarchisation de ces projets par rapport notamment aux possibilités de financement et à l'urgence de développer l'offre dans certains secteurs pour aboutir fin 2006 à un projet définitif qui devra être adopté en Comité Syndical ; suivra ensuite la procédure d'enquête publique. Un grand pas en avant contre beaucoup de petits pas perdus... ”



Pierre Izard, président du Conseil Général de la Haute-Garonne

“ Le futur PDU doit d'abord s'efforcer de développer l'attractivité des transports en commun de l'agglomération toulousaine et de sa périphérie. Ce développement passe par une démarche politique volontariste qui permet à la fois :

- d'augmenter l'offre de transport (ligne B du métro prolongée vers Labège, ligne E de Tramway vers Blagnac et Beauzelle, création de sites propres en périphérie avec rabattement sur le métro ou le tramway et développement des liaisons ferroviaires d'agglomération) ;
- d'améliorer la cohérence entre les dessertes des futures grandes ZAC situées sur le PTU telles que : Cancéropôle, Andromède, Balma, Ecopôle...
- développer la multimodalité grâce à une politique tarifaire coordonnée entre les diverses autorités organisatrices.

Le PDU doit proposer un deuxième axe d'actions en direction des modes doux et en particulier des 2 roues en créant à cet effet un véritable réseau cyclable d'agglomération. A partir de ces grands principes, la révision du PDU doit à présent reprendre et s'accélérer pour aboutir avant fin 2006. Cela nous permettrait de consacrer l'année 2007 aux procédures administratives (enquête publique) débouchant enfin sur l'adoption du PDU. ”

Sicoval Info : Vous vous êtes prononcé pour le prolongement de la ligne B du métro jusqu'à Labège-Innopole à l'horizon 2012-2013. Pour respecter ces délais, n'est-il pas nécessaire de lancer, dès aujourd'hui, les études préalables au prolongement avant la révision définitive du PDU ?

Jean-Luc Moudenc, président de Tisséo-SMTC

“ Pour que Tisséo fonctionne, cela suppose un effort constant de dialogue et de concertation entre les collectivités qui composent l'institution afin d'éviter polémique ou conflit et de faire prévaloir le respect mutuel. L'enjeu des transports est à ce prix. J'ai voulu démontrer lors de mes vœux à Labège que le président de Tisséo pense « agglomération » pour définir une politique pertinente de développement des transports en commun. La contrepartie logique réside dans la capacité du Sicoval à renforcer l'accueil des nouveaux habitants pour une complémentarité habitat-transport beaucoup plus affirmée dans le secteur Sud-Est. Un consensus politique paraît se dessiner favorablement sur les deux principales mesures que je souhaite voir figurer dans ce nouveau PDU : le doublement de capacité de la ligne A du métro et le prolongement de la ligne B du métro jusqu'à Labège pour répondre à la dynamique de ce secteur et à la volonté de ses habitants de vivre mieux leurs déplacements. ”

Pour tenir ce calendrier nous disposons déjà de certaines études qui doivent être complétées le plus rapidement possible afin que ces deux projets soient menés conjointement. L'objectif est d'offrir aux habitants de l'agglomération toulousaine deux lignes de métro performantes, capables d'attirer de nombreux voyageurs et de contribuer à décongestionner nos principaux axes routiers et à diminuer les émissions polluantes des voitures. ”

Je souhaite avancer conjointement sur ces deux dossiers, sans attendre l'entrée en vigueur formelle du nouveau PDU. ”

“ ”

Pierre Izard, président du Conseil Général de la Haute-Garonne

“ L'expérience du prolongement de la ligne A nous a montré qu'il fallait un peu plus de 6 ans entre le démarrage des études préliminaires (septembre 1997) et la mise en service de la ligne (décembre 2003). On peut penser qu'un délai comparable serait nécessaire pour le prolongement de la ligne B. ”

Dans ces conditions, si le projet de PDU révisé peut être arrêté par Tisséo-SMTC pour fin 2006, il semble tout à fait possible de mettre en service le prolongement de la ligne B vers Labège-Innopole pour 2012/2013. L'année 2006 pourrait être mise à profit pour préparer l'organisation de la maîtrise d'ouvrage sur ce projet (désignation d'un éventuel mandataire, définition de l'allotissement des études...).



Et le Sicoval, qu'en pense-t-il ?

Sicoval Info : Quelles sont pour vous les grandes priorités du futur PDU et dans quels délais souhaiteriez-vous qu'il soit adopté ?



François-Régis Valette, Président du Sicoval

“ Le futur PDU doit se fixer un objectif très ambitieux : porter à 20 % voire plus, à l'horizon 2020, la part des transports en commun dans les déplacements. Pour atteindre un tel objectif il faut agir dans 2 directions. ”

La 1^{re} est de la responsabilité de Tisséo-SMTC : développer de nouvelles infrastructures de transports en commun et rendre ces derniers très attractifs. Cela suppose, notamment, le prolongement de la ligne B de métro jusqu'à Labège-Innopole, la ligne E de tramway vers Blagnac, l'augmentation de la capacité de la ligne A, la création de nouvelles lignes de TCSP et de bus avec rabattement vers le métro, l'intermodalité avec les liaisons ferroviaires d'agglomération avec des cadences accrues, ce dernier point relevant de l'autorité de la Région et de la SNCF. Cela doit être complété par le développement des modes doux de déplacement avec l'adoption et la réalisation progressive, dans le cadre du futur PDU, d'un réseau de pistes cyclables sécurisées dans l'ensemble de l'agglomération. ”

La 2^e direction dépend du SMEAT et du futur Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui doit mettre un terme à la poursuite inconsidérée d'un étalement urbain générateur de déplacements et incompatible avec la mise en place de transports en commun efficaces. Le futur SCOT doit au contraire prescrire résolument un développement urbain plus dense avec des formes urbaines acceptables par nos concitoyens. ”

Sicoval Info : On annonce l'arrivée de la ligne B du métro jusqu'à Labège-Innopole à l'horizon 2012-2013. Pour respecter ces délais, n'est-il pas nécessaire de lancer, dès aujourd'hui, les études préalables au prolongement avant la révision définitive du PDU ?

François-Régis Valette,

“ Des études préliminaires pour le prolongement de la ligne B de métro ont déjà été menées. Il s'agit maintenant de les poursuivre sans tarder. ”

Dès lors que les partenaires au sein de Tisséo-SMTC sont d'accord on peut très bien approuver, avant la fin de cette année, le prolongement de la ligne B du métro et son financement sans attendre que la procédure d'adoption du futur PDU soit conduite à son terme comme cela a déjà été fait pour la ligne E de tramway. ”

A partir de là, on sait qu'il faut environ 6 ans de travaux avant la mise en service de la ligne prolongée. Cela nous amène à 2012 /2013. ”

